

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 20 mars 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,  
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,  
Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette  
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mme  
Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY,  
M. Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, MM.  
Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M.  
Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Axèle EBELIN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

**Absents :**

-

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

**RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**

**8.1. Acquisition section 19 parcelle 460/193**

**DELIBERATION D20032025/04**

Un redécoupage parcellaire a été effectué dans la rue de Champagne, un ruisseau passant sur cette zone. Le PV d'arpentage fait état de 0,02 ares à rétrocéder à la commune, à l'euro symbolique. Cette petite parcelle correspond à de la voirie et correspond donc une régularisation foncière pour la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'acquisition de la parcelle 460/193 en section 19 à l'euro symbolique,

**AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition,

**PRECISE** que les frais sont à la charge de l'acquéreur,  
**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2025 au C/2112.

POUR : 27  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 25 mars 2025

Luc ADONETH  
Le Maire,

Daniel BROCKER  
Le secrétaire de séance,

